

117

DCN BREST
SOUS-DIRECTION MISSILES
STRATEGIQUES

ILE LONGUE, 17 5 JAN. 1997

Monsieur _____

Lettre avec Accusé de Réception (2 pages)*

Dans le cadre du démantèlement du système d'armes SSBS S3 au plateau d'Albion, les mesures radiologiques effectuées par le Service de Protection Radiologique des Armées ont révélé un niveau de rayonnement qui aurait nécessité, vraisemblablement, la mise en place de dispositions particulières en matière de protection radiologique pour les travaux réalisés sur la Partie Haute du missile MSBS M20.

Pour les activités qui vous concernent, il a été réalisé un bilan individualisé, afin, d'une part de comptabiliser les indemnités afférentes aux travaux insalubres et d'autre part, de reconstituer votre passé radiologique.

Ce bilan, établi depuis la mise en service du système d'arme M20 jusque son démantèlement, vous est communiqué en pièce jointe.

Pour permettre la constitution de votre dossier, je vous prie de bien vouloir transmettre votre approbation par retour de la pièce jointe dûment renseignée.

Pour Louis PETITBOIS
Ingénieur Général de l'Armement
Directeur
et par délégation
Jean-Yves PESQUEUR
Ingénieur en Chef des E.T.A.
Sous-Directeur Missiles Stratégiques

*Pour les personnes hors DCNB/SDMS